

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

11 septembre 2019

Dossier complet le :

11 septembre 2019

N° d'enregistrement :

2019-0179

1. Intitulé du projet

Construction d'un planétarium et d'un observatoire communautaires à Douai

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DOUAISIS AGGLO

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

POIRET CHRISTIAN PRESIDENT

RCS / SIRET

2 0 0 0 4 4 6 1 8 0 0 0 1 1

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41°a	aire de stationnement ouverte au public de plus de 50 places

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un planétarium et d'un observatoire attenant sur un foncier dédié de 5900 m2 zone UCb du PLU de Douai. Le planétarium disposera d'une salle de projection numérique de 120 places sous dôme hémisphérique de 15 m de diamètre. La surface des planchers est de 1660 m2. Les aménagements extérieurs représentent 3140 m2 dont 100 places pour parking VL et 2 places de bus. L'observatoire est implanté en partie arrière du projet sur une emprise de 50m2. Une maison individuelle sur l'emprise du projet sera démolie (permis de démolir en cours d'instruction).
Le reste du foncier est un terrain en herbe.

4.2 Objectifs du projet

L'astronomie suscite un large intérêt public et une ouverture vers de nombreux champs scientifiques. Les planétariums se développent et s'imposent progressivement comme équipement standard des grandes agglomérations. Ces équipements de culture scientifique dédiés à la découverte du ciel, de l'astronomie, et des sciences de l'univers sont équipés d'une coupole hémisphérique de projection numérique ultra performante où le visiteur est immergé dans un ciel nocturne ou des environnements spatiaux, et voyages dans le système solaire dans la galaxie et l'univers... Cet équipement est destiné à la fois aux passionnés, aux familles et aux scolaires avec une ambition de fréquentation annuelle de 60 000 personnes. Cet équipement s'inscrit dans une démarche visant à développer l'offre culturelle du territoire. Le planétarium est implanté à proximité du site Arkéos, rue de Tournai à Douai où se développe un archéosite composé de deux pôles : un musée permettant de valoriser les découvertes réalisées à l'occasion de fouilles archéologiques menées sur le territoire depuis près de 40 ans et un vaste parc de reconstitution de plein air de 7.5 hectares consacré au Moyen Age.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Démolition de la maison individuelle.

Diagnostic et fouilles archéologiques.

Décapage des terres végétales mise en stock sur site pour réutilisation en espaces verts.

Réalisation des fondations profondes, de l'infrastructure et de la superstructure.

Une fois les travaux de second oeuvre pratiquement achevés, le dôme écran est installé ainsi que les fauteuils et tout le matériel permettant la projection numérique.

Les travaux de finition sont alors entrepris puis les essais numériques avant mise en service de l'équipement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'équipement est ouvert au public 7 jours sur 7 comme son voisin Arkéos, avec qui, les synergies sont prévues (billetterie, offres de spectacles groupés...). Les séances de projection sont en général de 1h00 à 1h30, le nombre de séances est adapté en fonction des besoins et de la fréquentation.

L'équipement dispose outre la salle de projection, d'un espace d'accueil, une salle d'exposition, une boutique, des sanitaires.

L'équipement est desservi par 2 lignes de bus et d'une piste cyclable.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de démolir pour la maison individuelle (en cours d'instruction)

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
L'emprise foncière dédiée au projet est de 5900 m ²	5900m ²
La surface des planchers est de 1660 m ²	1660m ²
La surface des aménagements extérieurs est de 3140 m ²	3140m ²
La surface de l'observatoire est de 50m ²	50m ²
Les espaces verts et parvis de 1050m ²	1050m ²
100 places de parking VL dont 2PMR	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

4543 route de Tournai à DOUAL
Zone du PLU : UCb

Coordonnées géographiques¹

Long. 50°24'35"N Lat. 03°07'54"E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Douai est situé dans l'aire urbaine Douai - Lens.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☒	☐	Le projet se situe à environ 300 mètres de l'ancienne filature Delebart-Mallet dite "les textiles du Nord"
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRT approuvé de SOGIF Douai Frais Marais
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Trafic véhicule léger et bus scolaire pour une fréquentation moyenne journalière de 170 personnes.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	Le bâtiment sera isolé acoustiquement de manière à éviter l'émergence de bruits de la salle de projection vers l'extérieur et pour que l'ambiance intérieure ne soit pas polluée par les bruits extérieurs.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☒	☒ ☐	L'observatoire sera placé en arrière du projet, éloigné de la route pour ne pas subir la pollution lumineuse liée à la route de Tournai.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Extraction d'air ambiant du planétarium.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Eaux usées raccordées au réseau d'assainissement. Infiltration des eaux pluviales à la parcelle avec débit de fuite raccordé au réseau EP.
	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Eaux usées raccordées au réseau d'assainissement. Infiltration des eaux pluviales à la parcelle avec débit de fuite raccordé au réseau EP.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le diagnostic archéologique est prévu en octobre 2019 et les fouilles archéologiques au printemps 2020 (prestations réalisées par le service interne de Douaisis AGGLO)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

A notre avis, le projet pourra être dispensé d'une étude d'impact dans la mesure où il n'occasionne pas d'impact sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



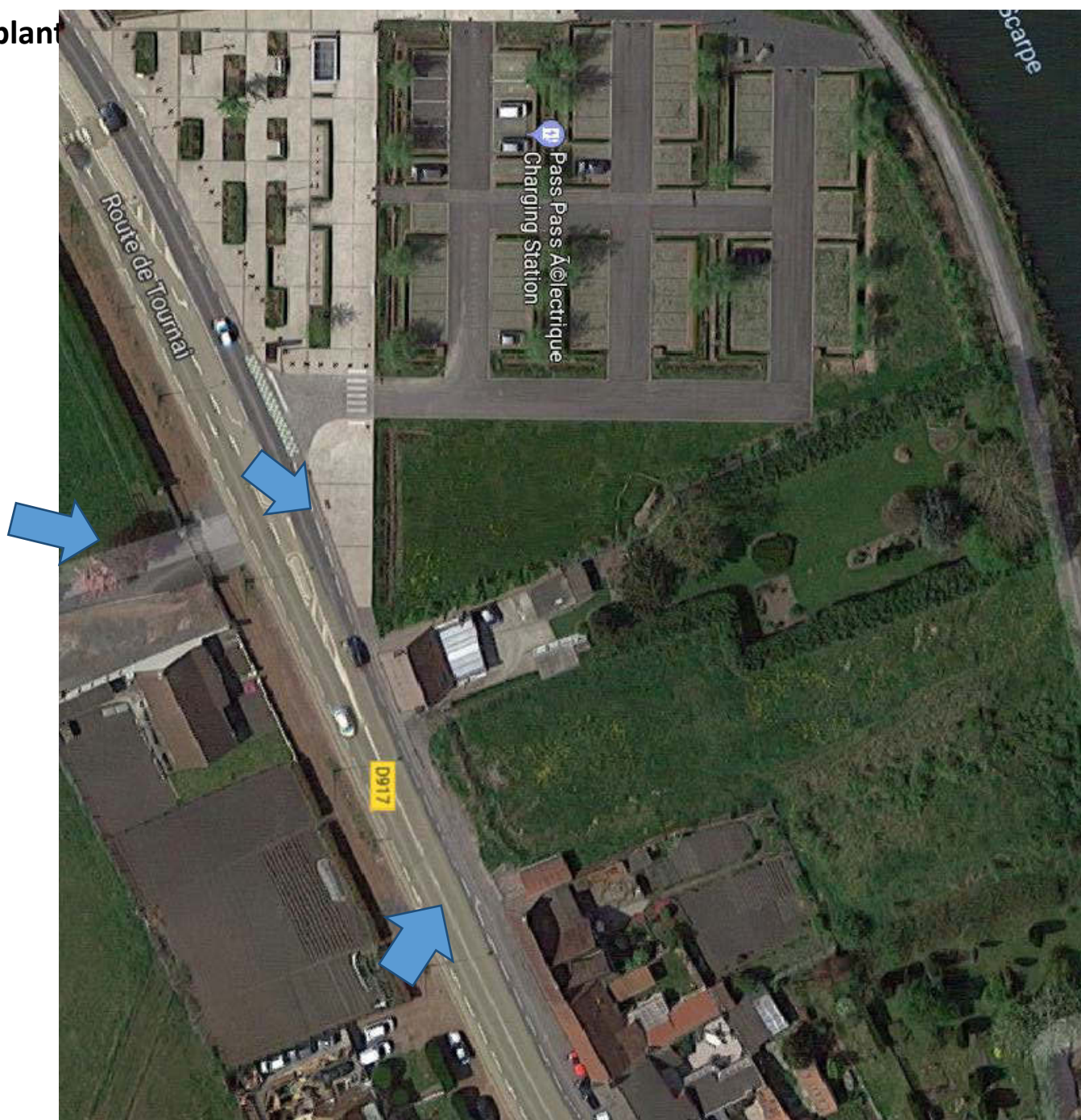
Fait à

le,

Signature

Télédéclaré le 21/08/2019

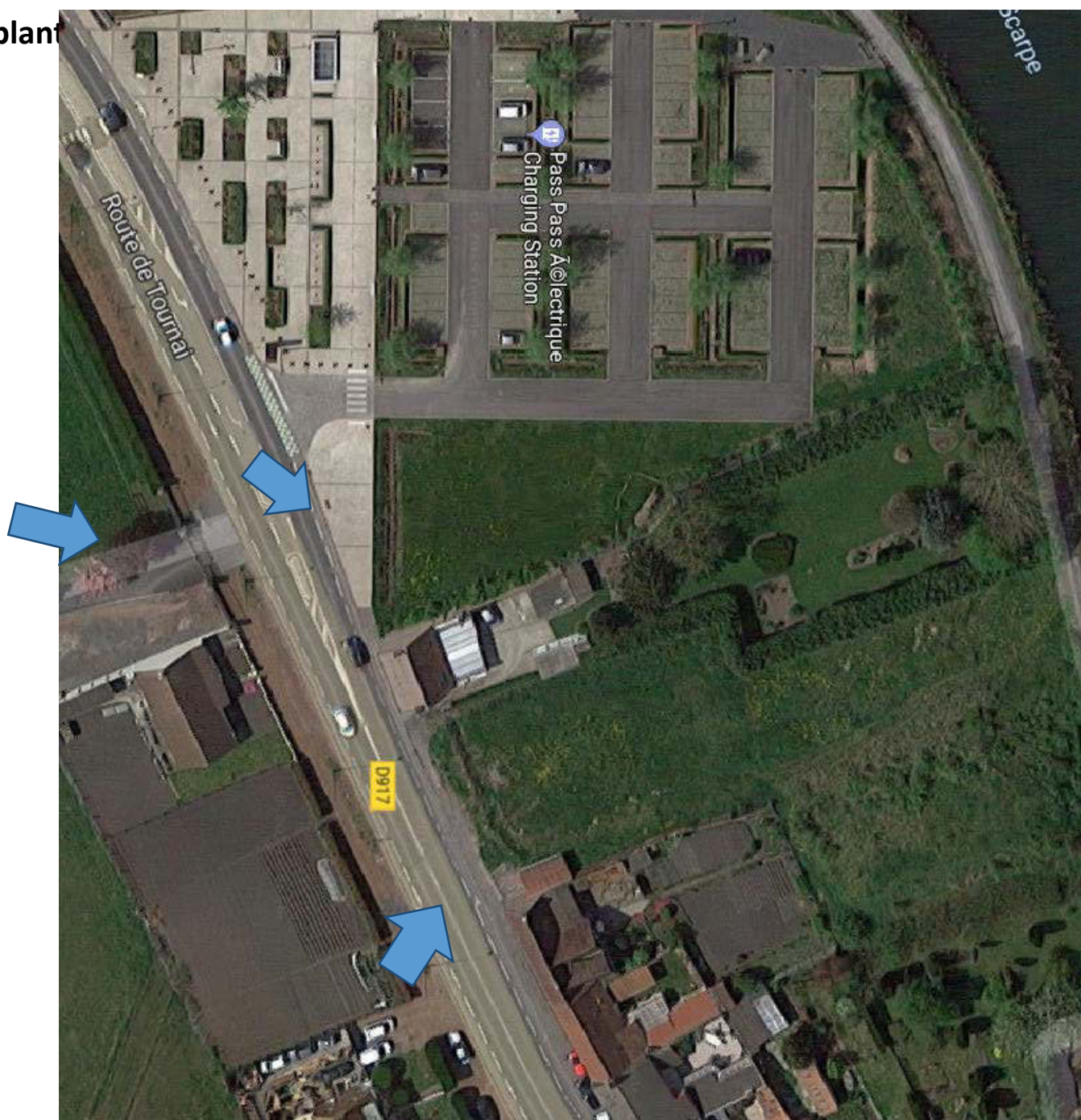
Implant







Implant





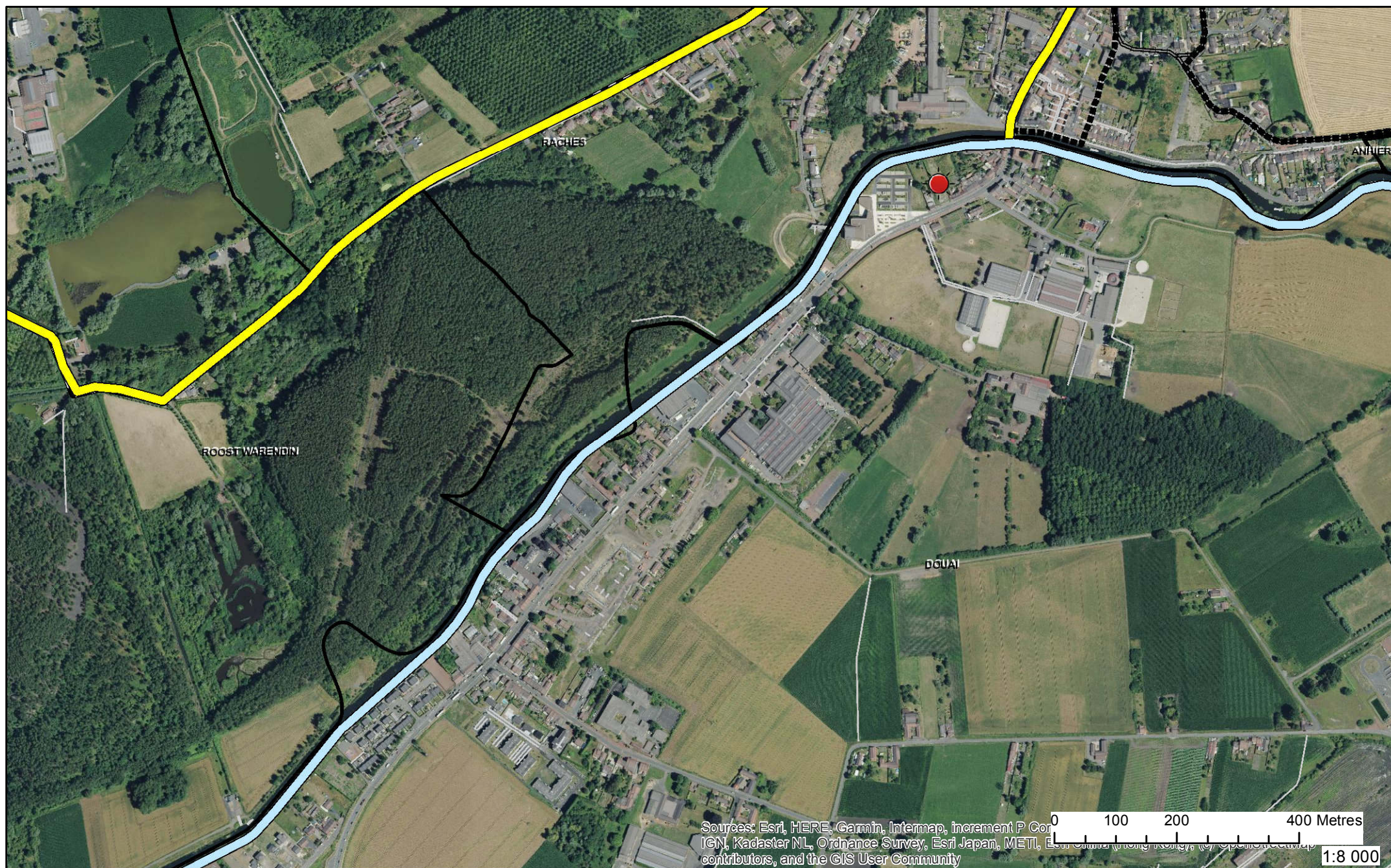


Google Maps 4543 Route de Tournai



Données cartographiques ©2019 Google 500 m

Boucle de randonnée au fil de la Scarpe



ANNEXE 4 Plan Projet

